Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260120-BC_202601_N04-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 14 janvier 2026 – 14h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Stéphane CLOAREC, Anne BESCOND, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Jacques PONTU, Patrick GUEN et Éric GRALL, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Noël EDERN – Éric LE BOUR

Date de la convocation :	**Membres du Bureau :**	**Présidence de séance :**
8 janvier 2026	En exercice : 14	Jacques EDERN
Date d'affichage :	Présents : 12	**Secrétaire de séance :**
8 janvier 2026	Votants : 12	Gildas BERNARD

CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense

Axe : Transition Environnementale	**Enjeu : Préserver et valoriser la Biodiversité**	**Action : Production de l'eau**

Objet : Syndicat Mixte de l'Horn

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
BUR-2026-01-N04	5.2	Jacques EDERN

Jacques EDERN, Président, informe que le jeudi 11 décembre dernier à l'occasion de la signature de la convention interco, le SMH a pris l'engagement de revoir la stratégie financière lui permettant de mettre en œuvre le PPI validé en Conseil Syndical le 25 novembre dernier.
Cette nouvelle approche est basée sur un financement des investissements par le recours à l'emprunt, sous forme de tranches annuelles.
Ceci atténue significativement l'augmentation des participations des adhérents.
Le SMH souhaite avoir un retour sur cette nouvelle stratégie financière.

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de la pièce annexée (Stratégie et prospective SMH) ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, entérine la nouvelle stratégie financière proposée.

Présents	**12**
Pouvoirs	**0**
Votants	**12**
Pour	**12**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD

